

Le Pellerin, Vendredi 03 avril 2020

Aux responsables légaux des élèves de 3ème

**Objet : Informations pour la poursuite d'études après la troisième en 2020/2021**

Madame, Monsieur,

Durant la période actuelle de confinement, je vous informe que la procédure d'orientation post-troisième pour l'année scolaire 2020/2021 est maintenue selon le calendrier académique prévu.

Suite au conseil de classe du 2<sup>nd</sup> trimestre, vous avez pu prendre connaissance et accuser réception de l'avis provisoire prononcé sur l'orientation souhaitée par vous et votre enfant, via e-lyco et l'application « Téléservices orientation ». Pour rappel, la procédure est en pièce jointe, si vous n'avez pas engagé cette démarche.

**Les conseils de classe du troisième trimestre doivent se réunir début juin 2020.**

Un avis définitif du conseil de classe sera prononcé sur le(s) vœu(x) d'orientation et d'affectation que vous aurez renseignés via e-lyco « *Téléservices orientation* ». Je vous adresse le calendrier et la procédure en pièce jointe pour votre saisie. En résumé :

Dans les jours à venir, **via e-lyco**, le portail « *téléservice affectation* » vous présentera l'ensemble des affectations qui s'offrent à vous en fonction du projet d'orientation de votre enfant.

**2. A partir du 04 mai et jusqu'au 1<sup>er</sup> juin**, vous pourrez saisir jusqu'à 10 vœux d'affectation dans l'académie de Nantes.

3. Le résultat de l'affectation dans un établissement de formation (CFA, LP, LGT,...) de votre enfant vous est communiqué **le mardi 30 juin** par le collège puis par mail.

Dès ce jour débute alors **la troisième étape, à savoir l'inscription de votre enfant dans l'établissement de formation** vers lequel il a été affecté. Cette inscription se fera prioritairement via e-lyco portail « *téléservice inscription* ».

Afin de préparer cette phase définitive d'affectation, **le projet de votre enfant doit être confirmé ainsi que le choix des établissements pour l'année 2020/2021.**

Si vous vous interrogez encore sur le projet d'orientation de votre enfant, il est important de vous rapprocher du professeur principal de votre enfant et de la Psychologue de l'Éducation Nationale MME GOULARD (caroline.goulard@ac-nantes.fr).

**Pour les dossiers concernant les formations à recrutement spécifique post-3ème**, la date limite de retours des dossiers en établissement est **fixé au vendredi 10 avril prochain**. Je vous prie de faire connaître au plus vite, le cas échéant, au professeur principal de la classe et à la direction les demandes qui concernent les dossiers spécifiques. Il s'agit des formations suivantes :

Voie professionnelle : 1ère année de CAP Aéronautique, 2<sup>ndes</sup> professionnelles BAC PRO Métiers de la sécurité, Aéronautique, Maritime

Voie générale : secondes binationales (Abibac, Esabac, Bachibac), seconde internationale britannique et américaine

En cas de difficultés, je vous remercie de contacter le collège lors des permanences téléphoniques.

La principale adjointe,  
Sophie Benaiteau

Dossier suivi par  
La Principale Adjointe  
Sophie BENAITEAU

4, rue de l'Hermitage  
44640 LE PELLERIN

☎ 02.40.04.65.75

☎ 02.40.04.52.53

ce.0441658n@ac-nantes.fr